AFC - Bloc gestion vérification - Module 2 : Politique et dispositifs financiers en matière de petite enfance

MAJ : Vendredi 06 novembre 2026

Public

Agents Caf [Gestionnaires conseils opérateurs sociaux (TC action sociale) Gestionnaires maîtrise des risques. Autres métiers AS]

Pré-requis

Il est préférable d' avoir suivi les modules E - Learning et le module 1 avant de suivre les autres modules.

Picking autorisé si en poste depuis plus d'un an.

Modalités pratiques

Durée : 4 jours - 28 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Formations nationales
AFC – Bloc gestion vérification

Tarifs

600.00

Modalités d'animation

En présentiel

Contenu

La PSU

Les modes d'accueil du jeune enfant

Présentation des différents gestionnaires

Les autorisations d'ouverture

La participation financière des familles

Calcul de la PSU et des bonus mixité-handicap et territoire liés à la petite enfance

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier, la procédure nationale de liquidation EAJE

MAIA -Mon compte partenaire - AFAS

Présentation et calcul des bonus mixité et inclusion handicap

Le RPE

Les finalités des structures et services

Les gestionnaires

Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service

Le calvul de la Ps RPE

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier, la procédure nationale de liquidation RPE

MAIA -Mon compte partenaire - AFAS

Formateur

Formateur Institutionnel

Effectif

1 groupe d'agents CAF

Taux de satisfaction

En 2025 : 88 % (47 stagiaires - 4 sessions)

Tarif / Coût stagiaire

600.00

Le Bonus territoire

Conditions d'éligibilité

Lissage et calcul liés à la petite enfance

Le Renouvellement

Méthodes mobilisées

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les compétences et pratiques des stagiaires.

Exercices individuels et en sous-groupe avec une base formation

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
